

## Tout changer pour éviter l'explosion

Lundi 2 Février 1998

*Comment réaménager le système français de création d'emplois sans entraver la compétitivité ni augmenter la dette nationale ?*

Cinq millions de Français sont concernés. Les «exclus» représentent le premier parti de France. Le risque d'une révolution sociale est donc réel; seul un vrai changement de politique économique pourrait l'éviter.

Les politiques économiques mises en place jusqu'à ce jour s'inscrivent dans la continuité et n'ont proposé que des changements homéopathiques, avec des effets marginaux. Comment obtenir un profond réaménagement du système français, qui n'entraverait pas la compétitivité économique du pays et n'augmenterait pas la dette nationale ?

En réalité, les fondements de ce «New Deal économique» sont connus: abaisser la durée légale du travail à 35 heures; éliminer les charges sociales sur les premiers 5 000 francs de salaires pour promouvoir l'emploi peu qualifié; favoriser la création et le développement des PME en simplifiant les procédures administratives et en favorisant le crédit; aider le développement des nouvelles technologies créatrices d'emplois pour les jeunes.

Le financement de cette politique économique implique toutefois la refonte brutale de la fiscalité, du système de protection sociale et des retraites.

1. Traiter de façon égale toutes les sources de revenus devant l'impôt.

Il faut établir un taux unique, de l'ordre de 35%, «en ligne» avec la fiscalité anglo-saxonne. Il est parfaitement anormal que le capital soit moins imposé que le travail.

2. Supprimer toutes les exonérations fiscales.

L'Etat doit oser se poser toutes les «bonnes» questions: pourquoi exonérer les plus-values sur cession de la résidence principale ? Quelle est la justification des différents abattements ? Les exonérations liées aux investissements dans les DOM-TOM ne conduisent-elles pas à un mauvais développement économique des territoires et à des injustices fiscales en France ? N'est-il pas préférable d'annuler ces exonérations et de laisser à l'Etat la responsabilité budgétaire et économique de sa politique d'aide et de développement ? Comment justifier les exonérations fiscales dont bénéficient certains fonctionnaires, y compris ceux qui servent la France à l'étranger ?

3. Arrêter toutes les aides et subventions à l'emploi.

Les systèmes d'aides sont trop compliqués et par conséquent inaccessibles aux PME et aux entrepreneurs. Par ailleurs, leur efficacité économique n'est pas démontrée.

4. Réduire à 1% les coûts de transactions sur les transactions immobilières.

Comment favoriser la mobilité professionnelle et la relance de l'immobilier (nécessaire, car induisant des créations d'emplois) si la fiscalité incite à l'immobilisme !

5. Mettre en place un système de minima sociaux pour une période limitée à quatre ans afin d'accompagner la période de transition: ce système, simple et transparent, devra être dégressif.

6. Eliminer l'impôt sur la fortune et le remplacer par une souscription à un emprunt national obligatoire, proportionnel au patrimoine détenu et indexé sur le taux de chômage.

L'impôt sur la fortune est à la fois peu rémunérateur et injuste, car il exclut des composants importants comme l'outil de travail ou les oeuvres d'art. Un système absurde qui aboutit à la «décolonisation» des grands patrimoines. La mise en place d'un tel plan de restructuration du système français nécessitera un financement de quelques centaines de milliards de francs. Ce besoin doit être considéré comme un investissement et non comme une dépense. Dans un effort de solidarité nationale, l'Etat pourrait obliger les individus et les grands groupes à souscrire un emprunt à concurrence de 10% de leur patrimoine ou actif net.

Cet emprunt, dont les conditions seraient garanties par l'Etat, aurait une durée de trois ou quatre ans, serait rémunéré normalement et indexé sur la diminution du taux de chômage. Le mécanisme d'indexation pourrait prévoir une perte de 30% du capital si le chômage ne baisse pas et un gain de 30% si le taux de chômage est réduit à 8%.

Franck Ullmann

---